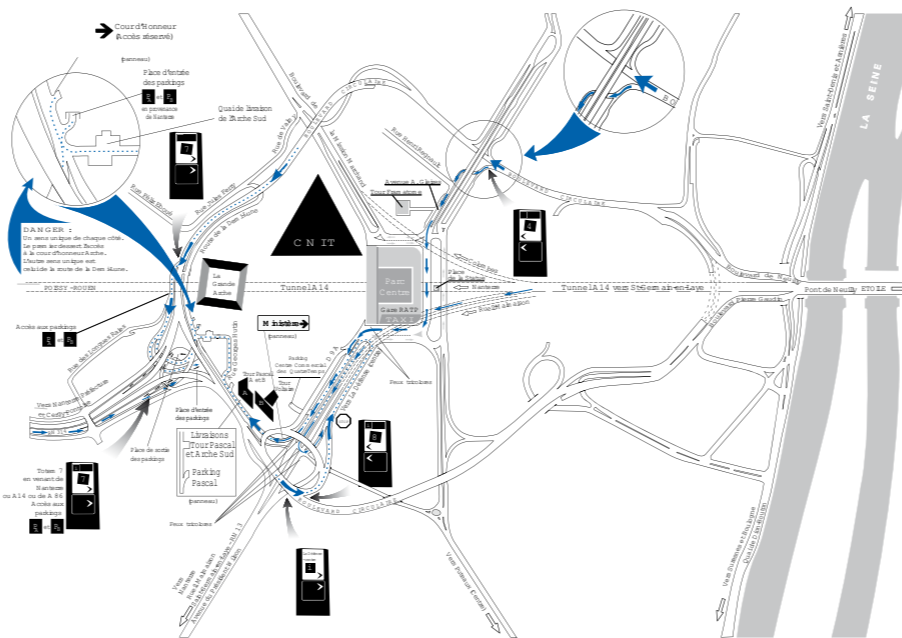


Des officiers des eaux et forêts aux inspecteurs de l'environnement



Contrôle d'un faucon crécerelle mâle (à droite) et femelle (à gauche) (Falco tinnunculus)
©Laurent Mignaux /METL-MEDDE



Comment s'y rendre

Grande Arche de la Défense
92055 La Défense cedex
Bus : n° 73, 141, 158, 159, 161, 174,
178, 258, 262, 272, 275, 278, 344,
360, 378, Balabus
Tram (T2) station : La Défense
Grande Arche
Métro (Ligne 1) / RER (Ligne A) :
Station : La Grande Arche
de la Défense
Sortie H Dôme



Secrétariat
du comité d'Histoire
du MEDDE
CGEDD - Tour Pascal B
92055 La Défense cedex
comite.histoire@
developpement-durable.gouv.fr

Conseil Général
de l'Environnement
et du Développement
durable

Journée d'études
du comité d'Histoire du MEDDE
Mercredi 13 février 2013
Grande Arche de la Défense
Paroi Sud - Salle 1 - Niveau 3

Des agents des «Eaux et Forêts» aux inspecteurs de l'environnement

Impression : METL-MEDDE / SPSS/ATL2. Imprimé sur du papier certifié écolabel européen - Janvier 2013

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Des agents des «Eaux et Forêts» aux inspecteurs de l'environnement

À partir du 1^{er} juillet 2013, l'ordonnance du 11 janvier 2011 va simplifier et harmoniser les procédures administratives et judiciaires utilisées par 25 polices spéciales de l'environnement. Les agents qui exerceront les missions de contrôle (chasse, pêche, eau, installations classées, parcs nationaux, aires marines protégées, réserves naturelles...) seront identifiés sous l'appellation d'inspecteurs de l'environnement.

Dans ce contexte d'harmonisation, le comité d'histoire et ses partenaires ont jugé utile de rappeler que ces polices spéciales, ainsi que celles qui interviennent dans les milieux forestiers, sont l'héritage d'une histoire de longue durée remontant à Philippe le Bel et traversant plusieurs siècles d'Ancien Régime, la Révolution française de 1789, plus de deux siècles de transformation profonde de l'occupation humaine du territoire et l'émergence progressive de la notion et des politiques de l'environnement.

C'est l'objet de la journée d'études du 13 février 2013.

Matinée - Accueil : 9 h - 9 h 30

9 h 30 - Allocution d'ouverture par **Christian Leyrit**, vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable

9 h 40 - Session 1 : De la police des campagnes au Moyen-Âge au code forestier de 1827

Présidence : **Gérard Tendron**, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France, ancien directeur général du Conseil supérieur de la pêche et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

- * **Les « eaux et forêts » de Philippe le Bel au Code forestier de 1827** par **Renaud Bueb**, docteur en droit, maître de conférences-HDR à l'université de Franche-Comté
- * **Les principes de la Révolution française ont-ils eu un impact sur les droits d'usage de la nature ?** par **Jérôme Fromageau**, doyen de la faculté Jean Monnet, université Paris-Sud 11
- * **Deux siècles d'inspection des installations classées** par **Geneviève Massard-Guilbaud**, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

10 h 40 - Discussion

11 h 30 - Session 2 : Du code forestier de 1827 aux débuts de la V^e République

Présidence : **Andrée Corvol**, directrice de recherche au CNRS/ENS, professeur associé à l'université Paris-IV, présidente du groupe d'étude de l'histoire des forêts françaises

- * **Le contrôle de la pêche et des cours d'eau avant et après la Révolution** par **Jean-Michel Derex**, docteur en histoire, président du Groupe d'histoire des zones humides
- * **La surveillance et la protection des forêts entre les usages ruraux et les nouveaux défis** par **François Lormant**, docteur en histoire du droit, HDR, ingénieur de recherche à l'université de Lorraine
- * **La surveillance et le contrôle des usagers de l'eau et des pêcheurs** par **Bernard Breton**, président de la Fédération de pêche du Val-d'Oise, secrétaire général de la Fédération nationale la pêche en France et de la protection du milieu aquatique, auteur du Grand livre Hachette de la pêche
- * **Des gardes champêtres et forestiers du décret-loi du 30 avril 1790 aux agents des eaux et forêts du code de procédure pénale de 1958** par **Bruno Cinotti**, directeur général adjoint de l'agence de l'eau Adour-Garonne, ancien conseiller du directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

12 h 50 - Discussion

Déjeuner : 12 h 50 - 14 h 00*

* Déjeuner possible au restaurant administratif de la Grande Arche de la Défense (tarif invité)

Après-midi

14 h 30 - Session 3 : Depuis le début des années 1960, les polices spéciales au défi des enjeux sociétaux et de la réforme de l'État

Présidence : **François Letourneux**, ancien directeur de la protection de la nature au ministère de l'Environnement et ancien président de l'Union internationale de conservation de la nature-France

- * **De la police de la chasse vers une police de la protection de la nature** par **Hubert Geant**, directeur de la police à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- * **De la police des usages de la pêche à celle des milieux aquatiques** par **Éric Ceciliot**, responsable du contrôle des usages à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- * **La modernisation de la police de l'eau** par **Jean-Luc Laurent**, directeur général du Laboratoire national de métrologie et d'essais, ancien directeur de l'eau au ministère de l'Environnement
- * **Le rôle des associations environnementales au regard des missions de surveillance et de contrôle des milieux naturels** par **Antoine Gatet**, membre du directoire du réseau juridique France-Nature-Environnement
- * **L'évolution du rôle des organisations associatives de la chasse à l'égard des missions de surveillance et de contrôle** par **Françoise Peschadour**, directrice adjointe de la Fédération nationale des chasseurs

16 h 00 - Discussion

16 h 40 - Table ronde : quel sera l'impact des changements apportés par l'ordonnance du 11 janvier 2012 sur les polices spéciales du code de l'environnement à partir du 1^{er} juillet 2013 ?

Présidence : **Laurent Roy**, directeur de l'eau et de la biodiversité

- Julien Boucher**, directeur des affaires juridiques du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
- Jean-Pierre Poly**, directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Alexis Delaunay**, directeur du contrôle des usages et de l'action territoriale à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Marie-Odile Guth**, membre permanent du Conseil général de l'Environnement et Développement durable, ancienne directrice de la nature et des paysages
- Frédéric Tiberghien**, conseiller d'État

16 h 00 - Conclusion par **Jean-Marc Michel**, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature